



# De Vinaròs au ciel : le jour de l'éclipse solaire

Le 12 août prochain, nous aurons l'occasion d'observer depuis Vinaròs l'un des phénomènes astronomiques les plus spectaculaires des prochaines années. Nous vous proposons deux espaces publics privilégiés pour en profiter en toute tranquillité, sécurité et dans le respect de l'environnement

Début de l'éclipse partielle  
**19h36**

Début de la totalité  
**20h30**

Durée de la totalité  
**1 minute 38 secondes**



Jetée Est du port de  
Vinaròs



Site naturel de la Serra  
del Puig

Codes QR avec les emplacements approximatifs pour observer l'éclipse

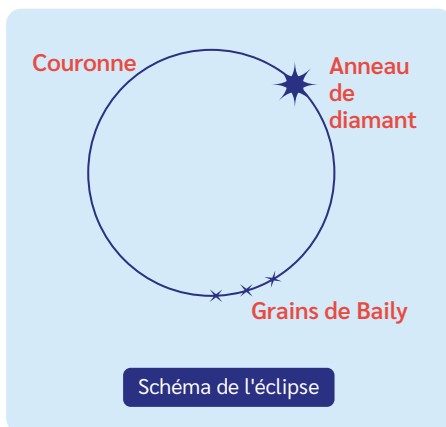
## Prenez des précautions

- Profitez-en de façon responsable
- Observez-le en toute sécurité
- Ne regardez jamais le Soleil directement.

## Utilisez uniquement

 Lunettes homologuées ISO 12312-2, comme celles distribuées par Tourisme Vinaròs à l'Office de tourisme de Vinaròs

 Filtres solaires homologués pour télescopes ou jumelles



## Comment obtenir les lunettes de Tourisme Vinaròs

Jusqu'au 2 août : réussissez le nouveau jeu de Tourisme Vinaròs, Une carte postale à la dérive, et obtenez deux paires de lunettes par personne.

Du 3 au 12 août, obtenez une paire de lunettes par personne en vous présentant à l'Office de tourisme de Vinaròs après avoir rempli un court questionnaire.



Scannez et jouez !

Pendant l'intervalle de la totalité, les lunettes de protection peuvent être retirées lorsque le Soleil est entièrement couvert par la lune (phase de totalité). À ce moment-là, il est possible d'observer le ciel à l'œil nu en toute sécurité et de profiter de l'obscurité et de la couronne solaire.

Dès que le premier éclat solaire réapparaît (anneau de diamant), il est obligatoire de remettre immédiatement les lunettes, sous peine de causer des dommages oculaires graves et permanents.

### Autres recommandations

Arrivez à l'avance.  
Emportez de l'eau.  
Protégez-vous du soleil.  
Portez une casquette.  
Apportez une chaise pliante si vous le souhaitez.  
Installez votre télescope sans gêner le passage.  
Respectez les indications du personnel municipal.

### Mobilité

Venez à pied  
Venez à vélo  
Covoiturez

Le stationnement n'est autorisé que dans les espaces prévus à cet effet. Évitez de stationner sur les trottoirs, les chemins agricoles ou les accès d'urgence.